

Monsieur A. Franconie aine,
Administrateur de la Banque.



D. - 349

BANQUE DE LA GUYANE.

L. 298

430
430
AG

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DU 25 JUILLET 1858.**

247

COMPTE RENDU

ARRÊTÉ

PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET PRÉSENTÉ EN SON NOM

PAR M. L. RIVIÈRE, DIRECTEUR.

3^{ME} ANNÉE. — 1857-58.

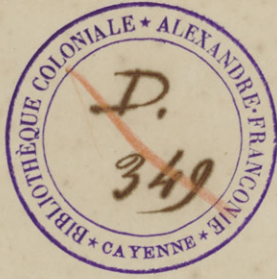
CAYENNE.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

1858.

430
AG

[Faint, illegible handwriting or bleed-through from the reverse side of the page]



430
AG
130
297

BANQUE DE LA GUYANE.

—

1857-58.

—

COMPTE RENDU.

T
PNC

BANQUE DE LA GUYANE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 25 JUILLET 1858.

ANNÉE 1857-58.

COMPTE RENDU

arrêté par le Conseil d'administration de la Banque de la Guyane française et présenté en son nom par M. L. RIVIÈRE, directeur.

MESSIEURS,

Nommé récemment Directeur de la Banque de la Guyane française, je suis appelé, par application des dispositions contenues dans les articles 35, 36 et 45 des statuts, à présider cette assemblée générale et à vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, les comptes de toutes les opérations de la Banque pendant la période qui s'est écoulée du 1^{er} juillet 1857 au 30 juin 1858. Je n'ai pris aucune part à ce mouvement d'affaires : mon rôle se réduit ici à coordonner les éléments qui m'ont été fournis, et à vous faire l'exposé des résultats que d'autres ont préparés et obtenus.

J'aurai à vous entretenir ensuite du remplacement des membres du conseil qui se retirent ou dont le mandat est expiré.

CHAPITRE I^{er}.

CAPITAL SOCIAL (TABLEAU N° 1).

L'année dernière, au 1^{er} juillet, il restait à la souche 12 actions à

délivrer. Depuis cette époque 5 ont été émises, ce qui porte à 593 la totalité des actions actuellement délivrées : il en reste donc encore 7 à émettre pour compléter le nombre d'actions qui doit représenter l'intégralité du capital.

Il ne dépend pas, d'ailleurs, de l'administration de la Banque d'accélérer la distribution de ces actions, qui reste subordonnée au plus ou moins de diligence des détenteurs de titres provisoires et des indemnitaires possesseurs de certificats de prélèvement non liquidés.

CHAPITRE II.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 1857 JUSQU'AU 30 JUIN 1858.

SECTION I^{re}.

DES ESCOMPTES (TABLEAU N^o 2).

Le taux de l'escompte pendant le cours de l'année est resté fixé à 6 p. o/o.

Les opérations d'escompte ont pris une assez notable extension. Le nombre des effets escomptés s'est élevé de 737 à 1,028, et le chiffre de leur valeur de 1,665,581 fr. 06 cent. à 1,832,622 fr. 50 cent., d'où résulte en faveur de l'année qui finit au 30 juin dernier une différence de 167,041 fr. 44 cent. La moyenne des escomptes a été par jour, pour 103 jours d'escompte(1), de 17,792 fr. 45 cent. et la moyenne de chaque effet de 1,782 fr. 70 cent.

Les escomptes forment deux divisions principales, savoir :

1^o *Escompte des effets à deux signatures au moins.* — Le nombre de ces effets admis à l'escompte a été :

Pendant le 1 ^{er} semestre, de 450, s'élevant à.....	771,607 08
Pendant le 2 ^e	507..... 763,463 90
Ensemble pour l'année..	<u>957.....</u> <u>1,535,070 90</u>

(1) Les jours d'escompte sont ceux où le conseil admet ou rejette les effets présentés à l'escompte.

2° *Effets à une seule signature accompagnés de garanties.* — Le nombre de ces effets admis à l'escompte a été :

Pendant le 1 ^{er} semestre, de 32 pour.....	172,788 00
Pendant le 2 ^e 39.....	124,551 52
Ensemble pour l'année... 71.....	<u>297,551 52</u>

Dans ce total figurent :

Pour le 1^{er} semestre :

22 prêts sur garantie d'effets publics.....	160,073 00
5 — d'actions de la Banque.....	11,800 00
5 — de matières d'or et d'argent.....	915 00
<u>32</u>	<u>172,788 00</u>

Pour le 2^e semestre :

21 prêts sur garantie d'effets publics.....	100,868 00
7 — d'actions de la Banque.....	21,900 00
11 — de matières d'or et d'argent.....	1,995 52
<u>39</u>	<u>124,763 52</u>

SECTION II.

OPÉRATIONS AVEC LA MÉTROPOLE (TABLEAU N° 5.)

Billets à ordre tirés de la Banque sur France. — L'importance du tirage des lettres de change ou mandats sur France et sur les colonies françaises, pendant la campagne 1857-58, accuse aussi un notable développement dans cette partie des opérations :

Ce tirage s'est élevé à.....	2,996,130 76
Il n'avait atteint, l'année précédente, que.....	2,721,993 33
Différence en plus.....	<u>274,137 43</u>

Il est à désirer, dans l'intérêt du commerce de la colonie, que la concession des traites du trésor soit continuée à la Banque avec la même faveur que par le passé. L'émission de ses mandats, auxquels ces traites servent de couverture en France, lui permet de les multiplier non-seu-

lement sans affaiblir ses ressources dans la colonie, mais sans puiser au compte d'avances que la caisse des dépôts et consignations est prête à lui ouvrir sur la garantie des inscriptions de rente constitutives de son capital.

Cependant elle a employé en provisions, dans ces derniers temps, une partie des fonds de la compagnie des mines d'or placés sous son patronage à la caisse des dépôts et consignations, et elle a eu à servir par suite à cette compagnie un intérêt de 3 p. o/o l'an sur les fonds ainsi déposés.

La Banque y a trouvé, il est vrai, l'avantage d'échapper à la condition d'un intérêt 5 p. o/o, que lui aurait fait payer la caisse des dépôts pour l'avance des mêmes sommes; mais la Banque, avec les moyens qu'elle possède, doit pouvoir se passer de tout recours à des fonds étrangers; il lui est facile, en combinant bien ses remises de traites avec les émissions de mandats, d'alimenter constamment en France une provision suffisante pour répondre à ses dispositions, et de maintenir son encaisse dans les limites qu'exige le service de ses escomptes.

Le produit de la prime a été (voir le tableau n° 6):

Pendant le 2 ^e semestre 1857, de.....	15,165	15
Pendant le 1 ^{er} semestre 1858, de.....	14,482	91
Au total de.....	<u>29,648</u>	<u>06</u>

C'est là le principal élément du dividende, puisque l'escompte est presque absorbé par les dépenses de l'établissement; il faut donc s'attacher, pour le conserver, à rendre avantageuse au commerce l'entremise de la Banque dans la distribution et l'appropriation à ses besoins des traites que fournit le trésor.

SECTION III.

DES COMPTES COURANTS.

Le mouvement de ces comptes a doublé depuis l'époque où M. Bellamy vous entretenait de leur peu d'importance.

Les versements se sont élevés à.....	<u>424,614</u>	<u>66</u>
--------------------------------------	----------------	-----------

Les remboursements, qui, en 1856-57, ne s'élevaient qu'à.....	194,694 17
ont été, en 1857-1858, de.....	417,224 59
	<hr/>
soit en excédant sur le passé.....	222,530 42
	<hr/>

CHAPITRE III.

DU PORTEFEUILLE (TABLEAU N° 4).

Traites du trésor. — La Banque a tiré du trésor et transmis à l'agence centrale, pendant les deux derniers semestres, 541 traites, formant une valeur de..... 2,672,260 84

Les dispositions sur France se sont élevées, comme on l'a vu précédemment, à..... 2,996,130 76

La différence de provision a donc été de..... 323,869 92

Mais il y a lieu de remarquer que les traites du trésor sont à 20 ou 30 jours de vue et les mandats à 40; que ces derniers ne se présentent pas tous au paiement à une époque déterminée, mais au fur et à mesure des besoins de leurs porteurs, tandis que les traites s'encaissent régulièrement à l'échéance au crédit de la Banque. La somme prélevée sur les fonds de la compagnie des mines d'or, pour équilibrer les tirages, n'a pas dépassé 66,000 francs environ, ainsi que l'indique la différence entre le produit de l'intérêt à 3 p. o/o payé par la caisse des dépôts à la Banque de la Guyane et celui compté par la Banque à la compagnie des mines, pour l'année 1857, soit 1,972 francs.

C'est le 30 juin 1857 qu'a été balancé et fermé, dans les écritures de la caisse des dépôts, le compte d'avances à 5 p. o/o précédemment ouvert à votre établissement; le solde d'intérêts au profit de la caisse était, à cette date, de 824 francs, ce qui suppose un emprunt de 16 à 17,000 francs. L'emprunt fait à la compagnie des mines d'or étant de 66,000 francs, c'est de 93 à 95,000 francs seulement que les dispositions sur France ont exigé l'emploi, en dehors des ressources propres de la Banque.

<i>Effets.</i> — Les effets en portefeuille au 30 juin 1857 étaient au nombre de 236, valeur.....	505,450 36
Il est entré, du 1 ^{er} juillet 1857 au 30 juin 1858, 1,028 effets, valeur.....	1,832,622 50
Total.....	<u>2,348,072 86</u>
Il est sorti 997 effets, valeur.....	<u>1,827,627 68</u>
Il reste en portefeuille, au 30 juin dernier, 299 effets, valeur.....	<u>516,845 18</u>
Desquels :	
261 effets à 2 signatures.....	394,185 66
38 — à 1 signature, avec garanties.....	<u>122,659 52</u>
Égal.....	<u>516,845 18</u>

Le portefeuille s'est tenu en moyenne pendant l'année à 530,868 fr. 18 cent.

Avant de passer à un autre chapitre, il n'est peut-être pas inutile d'appeler un moment votre attention sur la rareté des prêts sur cession de récoltes ou sur récépissés de marchandises. Une seule opération de ce genre a eu lieu, pendant le 1^{er} semestre 1857, pour une valeur de 7,000 francs.

La faiblesse de l'élément agricole à la Guyane, et le peu d'importance des exploitations existantes ont rendu, jusqu'ici, presque sans objet l'assistance de la Banque à l'agriculture de la colonie. Mais si les espérances que font concevoir la découverte et l'exploitation des gisements aurifères venaient à se réaliser, votre établissement de crédit entrerait activement dans la voie à peine explorée des prêts sur cession de récoltes.

CHAPITRE IV.

RISQUES OU EFFETS EN COURS D'ÉCHÉANCE.

Les risques de la Banque consistent :

1 ^o Dans le montant des effets en portefeuille.....	516,845 18
2 ^o Dans le montant des effets protestés.....	<u>5,200 00</u>
	<u>522,045 18</u>

Les effets protestés ont été, dans le cours de l'année, au nombre de quatre, et leur montant, comme on vient de le voir, s'élève à 5,200 fr., dont le cinquième seulement figure, par application des statuts, dans l'actif de la Banque. Depuis le 30 juin, deux de ces quatre effets ont été encaissés; le recouvrement d'un troisième est assuré par suite de la délégation qu'a fournie son souscripteur sur le trésor; en général, et sauf deux exceptions, le défaut de paiement à l'échéance n'a eu pour résultat que des retards; les effets protestés ont été la plupart payés avant la déclaration de protêt.

CHAPITRE V.

DE LA CAISSE (TABLEAU N° 5).

Le solde en caisse, au 50 juin 1857, était de.....	478,332 33
Il est, au 30 juin 1858, de.....	482,141 14
Conséquemment plus fort de.....	<u>3,808 81</u>
<i>Numéraire et billets.</i> — Le montant des billets en circulation s'est tenu en moyenne à.....	
	751,000 00
L'encaisse métallique est resté en moyenne aussi à..	265,000 00
Les remboursements de billets n'ont pas été au delà de.	<u>70,125 00</u>
Ce qui donne une moyenne par jour de.....	212,50 00
La même moyenne pour 1856-57 a été de.....	875,00 00
Différence en moins sur 1857-58 de.....	<u>362,50 00</u>

Lorsque avec une circulation de 750,000 francs de billets les remboursements ne sont pas plus considérables, c'est qu'il y a confiance générale dans la solidité et les ressources de la Banque.

CHAPITRE VI.

DÉPENSES D'ADMINISTRATION (TABLEAU N° 6.)

Les dépenses d'administration et autres se sont élevées,	
Pendant le 1 ^{er} semestre, à.....	12,118 49
Pendant le 2 ^e , à.....	12,810 34
	<u>24,928 83</u>

qui portent à peu près également sur les deux semestres de l'année.

C'est une augmentation de 2,000 francs, relativement aux dépenses de l'année 1856-57. Elle se justifie par l'amélioration que le conseil a cru devoir apporter dans la position des divers employés de la Banque, pour reconnaître le zèle et la régularité avec lesquels ils s'acquittent de leurs devoirs.

En outre des frais d'administration, la Banque a eu à enregistrer parmi ses dépenses : 1° le montant des intérêts dus à la compagnie des mines d'or sur la portion de son capital placée à la caisse des dépôts et consignations, intérêts que la Banque, prise pour intermédiaire entre la caisse et la compagnie, reçoit en France à son crédit, et qu'elle restitue ici aux ayants-droit, soit pour l'année 1857... 5,349 81
2° Le montant d'intérêts divers résultant des opérations. 147 20

Total..... 5,497 01

A cette somme de dépenses viennent s'ajouter les 4/5 de 5,200 francs représentant les 4 effets en souffrance ci-dessus mentionnés..... 4,160 00

Total..... 9,657 01

Ces sommes réunies aux frais d'administration, portent la dépense d'ensemble à..... 34,577 84

Il est à remarquer que l'imputation des intérêts revenant à la compagnie des mines a été faite, en totalité, sur les produits du 1^{er} semestre 1858, alors que les intérêts correspondants payés par la caisse des dépôts avaient servi à grossir les bénéfices du 2^e semestre 1857; cette circonstance, jointe à celle de la mise en non-valeur provisoire au 30 juin des effets en souffrance dont il est parlé ci-dessus, a considérablement influé sur l'importance du second dividende.

L'état n° 6 ne renferme pas la totalité de la dépense faite jusqu'au 30 juin; la part contributive de la Banque dans les frais de personnel de l'agence et de la commission de surveillance, pour les mois de mai et de juin, n'y figure pas.

La raison en est que la situation de l'agence n'est parvenue que le 2 juillet, après la clôture définitive des comptes de l'année. Le conseil

est d'ailleurs d'avis qu'on s'abstienne dorénavant d'approximer toute recette ou toute dépense faite en France.

Ainsi le système d'approximation employé jusqu'ici pour établir, à la fin de chaque semestre, et faire passer dans les dividendes le montant des intérêts servis par la caisse des dépôts, n'a pas paru sans inconvénients. Si l'on comprend dans un dividende tout le montant des intérêts servis par la caisse des dépôts, il en résulte qu'un des deux semestres de l'année bénéficie de la portion d'intérêts appartenant à l'autre semestre; que si on se contente d'approximer ces intérêts, pour ne pas priver un des deux dividendes d'un de ses éléments, on est entraîné à des rectifications ultérieures qui obscurcissent la comptabilité et grossissent ou amoindrissent un dividende au détriment de l'autre.

Le moyen de remédier à cet inconvénient consisterait à réclamer de la caisse des dépôts et consignations le règlement par semestre de notre compte *Dépôts*, qui n'est envoyé que tous les ans. Ce nouveau mode réunirait la certitude du chiffre à la simplicité des écritures. Il y a toujours avantage, ce me semble, au point de vue du bon ordre et de la régularité, à ne passer écriture de paiements ou de recettes faits en France que d'après les éléments transmis par l'agence, et non par anticipation.

CHAPITRE VII.

PROFITS ET PERTES (TABLEAU N° 7).

DIVIDENDE. — FONDS DE RÉSERVE.

DIVIDENDE.

Les bénéfices provenant de l'ensemble des opérations se sont élevés :

Pour le 1 ^{er} semestre, à ..	41,753 49	ou	13.91 p. o/o	du capital.
Pour le 2 ^e ————— à ..	37,461 10	ou	12.48	
Et pour l'année, à	<u>79,214 59</u>	ou	<u>26.39</u>	

En déduisant de chaque semestre les dépenses d'administration y relatives, on trouve que les bénéfices nets ont été :

Pour le 1^{er} semestre, de.. 29,635 00 ou 9.87 p. o/o du capital.

Pour le 2^e ————— de.. 14,993 75 ou 4.99

Et pour l'année, de.... 44,628 75 ou 14.86

Le dividende du premier semestre vous a été distribué dans le courant de février dernier; il s'élevait à 30 francs par action, c'est-à-dire 6 p. o/o sur 296,000 francs montant des 592 actions émises jusqu'au 31 décembre 1857.

Celui du deuxième semestre est de 17 francs 62 centimes, ou 3.52 p. o/o du montant des 593 actions émises jusqu'au 30 juin 1858, soit en total pour l'année, 9.52 p. o/o, ou 47 francs 62 centimes par action. Le dividende du 2^e semestre sera mis à votre disposition aussitôt que M. le gouverneur de la colonie aura bien voulu nous en donner l'autorisation.

FONDS DE RÉSERVE.

Le fonds de réserve, qui présentait un avoir, au 30 juin 1857,	
de.....	22,306 70
S'est augmenté de.....	13,726 50
Et se totalise, au 30 juin 1858, à.....	<u>36,033 20</u>

C'est-à dire 12 p. o/o du capital.

Il résulte de ce qui précède que les revenus de la Banque, après avoir subi dans les différents semestres, depuis sa fondation, des fluctuations d'ailleurs expliquées, paraissent, pour l'avenir, devoir se fixer à 10 p. o/o par an au minimum. C'est là une limite qui semble donner satisfaction à tous les intérêts, en assurant aux propriétaires du fonds social le double de l'intérêt légal de leurs capitaux.

Avant de terminer, permettez-moi, Messieurs, de vous entretenir d'une question dont s'est préoccupé, dans ces derniers jours, votre conseil d'administration.

La Banque loue au prix de 1,800 francs par an le local qu'elle occupe, et son bail expire dans neuf mois. Le conseil d'administration a

désiré connaître les prétentions du propriétaire en cas de renouvellement de ce bail, et il est à présumer que la Banque aura à subir une augmentation de 600 francs, ce qui porterait à 2,400 francs les frais de location. Le conseil alors a pensé qu'il serait plus avantageux d'acquérir un immeuble, ainsi que cela s'est pratiqué dans les colonies qui possèdent un établissement de crédit. Je vous demande, en conséquence, les autorisations nécessaires pour traiter de l'acquisition de cet immeuble, dans le cas où une occasion favorable viendrait à se présenter.

ÉLECTIONS.

Il vous reste maintenant, Messieurs, à procéder, conformément aux prescriptions des statuts, titre II, section 1^{re}, à la nomination :

1^o De deux administrateurs, en remplacement de MM. FRANCONIE, membre sortant, et GOYRIENA, démissionnaire ;

2^o D'un Censeur, en remplacement de M. LALANNE, démissionnaire.

Vous savez qu'aux termes des articles 54 et 56 des statuts, les administrateurs sortants et les censeurs sont rééligibles, et que cette élection se fait par bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages.

TABLEAU N° 1.

Nombre des actions délivrées; nombre de celles qu'il reste à émettre.

Le nombre des actions à délivrer pour épuiser le chiffre du capital social est de.....	600
Le nombre de celles délivrées au 50 juin 1858 est de	595
Il en reste à délivrer.....	7
Ces 7 actions sont représentées	—
1° Par 27 coupures d'actions non converties.....	1,550 00
2° Par 42 titres provisoires non convertis.....	674 25
5° Par la portion des titres de prélevement non encore liquidée.....	1,475 75
TOTAL.....	5,500 00

TABLEAU N° 2.

État comparatif des effets admis à l'escompte pendant les années 1856 à 1857 et 1857 à 1858.

MOIS D'ESCOMPTE.	EFFETS A UNE SIGNATURE.		EFFETS A DEUX SIGNATURES.		TOTALS.	ESCOMPTE DE 1856 A 1857.		
Juillet.....	7	24,270 00	78	154,124 00	85	458,594 00	44	124,564 81
Août.....	5	51,470 00	57	108,479 47	60	459,949 47	62	129,608 97
Septembre.....	5	28,200 00	79	128,842 65	82	437,042 65	51	155,226 40
Octobre.....	8	14,528 00	71	105,681 65	79	420,909 62	44	75,458 98
Novembre.....	5	9,070 00	71	159,975 62	74	449,045 62	69	156,096 64
Décembre.....	8	65,450 95	95	154,505 69	105	249,955 69	65	191,746 05
TOTAUX du semestre.....	52	172,788 00	451	771,607 08	485	944,595 08	555	852,681 85
Janvier.....	7	6,500 00	400	147,781 74	107	454,281 74	50	125,285 25
Février.....	6	45,812 00	74	112,418 78	77	428,250 78	51	87,896 28
Mars.....	6	8,440 75	89	150,445 42	95	458,855 85	75	152,592 61
Avril.....	6	57,800 74	74	116,459 48	80	474,259 48	70	155,478 25
Mai.....	9	54,090 00	87	120,452 40	96	454,542 40	79	194,649 58
Juin.....	5	2,150 79	86	155,906 58	91	458,057 47	79	141,497 46
TOTAUX du semestre.....	59	124,765 52	507	765,465 90	546	888,227 42	404	852,899 21
TOTAUX pour l'année.....	71	297,551 52	958	4,555,070 98	1,059	4,852,622 50	757	4,665,581 06

TABLEAU N° 3.

État des lettres de change tirées par la Banque de la Guyane, pendant la campagne 1857-1858.

MOIS DU TIRAGE.	Sur LA BANQUE DE FRANCE.		Sur L'AGENCE CENTRALE.		Sur LA MARTINIQUE.		Sur LA GUADELOUPE.		Sur LE SÉNÉGAL.		TOTAL.
	75	99	5	5	2	4	5	5	"	"	
Juillet.....	491,025 77	251,605 97	445 00	555 00	455 00	575 00	624 00	1,629 70	"	"	492,255 77
Août.....	289,288 64	255,877 72	258 20	444 00	455 00	2,548 55	795 00	4,276 40	"	"	254,165 67
Septembre.....	250,565 94	568,191 64	515 50	518 00	295 00	200 00	200 00	200 00	1	200 00	290,474 84
Octobre.....	570	1,324,549 62	2,504 70	59	5,885 55	22	4,922 80	200 00	1	200 00	258,146 47
Novembre.....	81	491,858 87	460 00	4	5,455 00	1	292 00	"	"	"	251,372 41
Décembre.....	144	270,557 45	475 00	5	291 00	4	600 00	"	"	"	209,064 64
TOTAUX pour le semestre.	89	220,687 24	581 00	7	580 00	4	60 00	"	"	"	1,555,637 47
Janvier.....	96	498,787 59	725 95	14	210 00	"	"	"	"	"	195,445 87
Février.....	84	269,181 52	405 00	7	"	"	"	"	"	"	271,404 45
Mars.....	109	562,477 99	250 00	5	400 00	2	"	"	"	"	221,508 24
Avril.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	199,725 34
Mai.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	269,586 52
Juin.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	502,807 99
TOTAUX pour le semestre.	375	4,455,510 54	2,074 95	42	4,156 00	5	952 00	"	"	"	4,460,475 29
TOTAUX pour l'année.....	1145	2,977,659 96	4,576 65	81	8,019 55	25	5,874 80	1	200 00	1205	2,996,150 76

TABLEAU N° 4.

Mouvement général du Portefeuille.

MOIS.	EFFETS ESCOMPTÉS.			SOLDE en fin de mois.	TRAITES DU TRÉSOR.	
	ENTRÉES.	SORTIES.			ENTRÉES.	SORTIES.
Solde au 50 juin 1857	505,450 56	1	85,190 19
Juillet 1857	95	67	426,725 51	557,120 85	20	501,517 84
Août	60	68	491,792 76	485,277 56	16	200,748 56
Septembre	82	80	442,980 49	499,540 02	16	202,661 47
Octobre	79	74	425,170 85	496,578 82	25	266,455 47
Novembre	74	75	424,959 77	520,482 67	59	507,511 26
Décembre	105	85	498,825 09	541,615 27	417	4,564,882 29
TOTAUX du 2 ^e semestre 1857	485	447	908,252 47		417	249,648 50
Janvier	407	82	440,796 66	535,098 55		
Février	77	66	119,945 55	566,585 58		
Mars	95	91	175,641 52	555,698 41		
Avril	80	90	174,458 67	558,698 92		
Mai	96	100	172,859 89	520,581 45		
Juin	91	92	141,595 42	* 510,545 48		
TOTAUX du 1 ^{er} semestre 1858	546	521	949,295 51			
TOTAUX pour l'année	4,059	965	4,827,727 68			
Balance de l'année 1856-57.	457	658	4,575,222 42			
Différence en plus	282	505	252,505 26			

* Le chiffre du portefeuille figure dans la situation au 50 juin dernier pour la somme de 516,845¹/₁₈. La différence entre ce solde et celui indiqué ci-contre, soit 6,500 francs, provient de ce que cette dernière somme, par suite d'une passation d'écritures nécessaire par non-paiement de quelques effets, a été portée deux fois à l'entrée.

TABLEAU N° 5.

Mouvement général de la caisse.

MOIS.	NUMÉRAIRE.			BILLETS.			TOTALS.		
	ENTRÉE.	SORTIE.	SOLDE en fin de mois.	ENTRÉE.	SORTIE.	SOLDE en fin de mois.	ENTRÉE.	SORTIE.	SOLDE en fin de mois.
Solde au 50 juin 1857			587,952 55			90,400			478,552 55
Juillet.....	96,447 02	54,690 65	429,688 70	257,175	241,575	86,000	555,622 02	296,265 65	515,688 70
Août.....	147,992 52	205,524 79	574,156 45	508,275	297,825	96,450	456,267 52	501,549 79	470,606 45
Septembre.....	155,050 74	149,858 88	579,528 29	511,000	225,775	185,675	466,050 74	575,655 88	565,005 29
Octobre.....	171,805 20	151,990 25	419,141 24	247,650	259,225	172,100	419,455 20	591,215 25	591,241 24
Novembre.....	186,095 94	212,855 65	592,599 55	485,400	258,450	419,050	574,495 94	451,285 65	511,449 55
Décembre.....	218,280 22	194,889 65	415,790 72	506,850	562,400	65,500	525,150 22	537,289 05	479,290 78
Totaux du semestre.	975,647 64	947,789 25	2,798,457 24	1,596,550	1,625,250	811,475	2,571,997 64	2,571,059 25	5,609,612 24
Janvier.....	157,249 10	196,865 45	556,174 57	242,800	271,750	54,550	580,049 10	468,615 45	590,724 57
Février.....	156,766 95	215,550 58	299,610 94	256,475	187,500	85,725	595,241 95	400,650 58	585,555 94
Mars.....	184,115 57	179,458 94	504,267 57	246,425	217,450	82,700	450,540 57	426,908 94	586,967 57
Avril.....	127,565 52	128,574 79	505,258 10	255,200	249,500	88,400	582,765 52	578,074 79	591,658 10
Mai.....	222,839 27	209,792 21	516,525 16	262,400	261,525	89,275	485,259 27	471,517 21	405,600 16
Juin.....	182,245 02	108,002 04	590,566 44	285,225	280,925	91,575	465,468 02	588,927 04	482,141 44
Totaux du semestre.	1,010,799 25	1,056,025 81	1,970,202 08	1,526,525	1,498,450	470,225	2,557,524 25	2,554,475 81	2,440,427 08
Totaux pour l'année.	1,986,446 87	1,985,815 06	* 565,058 92	5,122,875	5,421,700	* 99,250	5,409,521 87	5,405,515 06	464,508 92
Totaux pour 1856-57	1,275,972 58	1,265,442 50	407,854 08	5,254,475	5,267,175	251,089	4,528,447 58	4,552,617 50	658,945 08

* Moyenne de l'année.

TABLEAU N° 6.

Dividendes. — Répartition.

1^{er} SEMESTRE.		OU 30^r 00 PAR ACTION.	
6 P. 0/0,			
Dépenses d'administration.....	42,418 49	Excédant de bénéfices au 50 juin 1857, non réparti.	80 28
Prélèvements divers, savoir :		Escomptes pendant le semestre échu le 51 décembre 1857.....	16,265 94
(1/2 p. 0/0 du capital... 4,500 00)	9,794 00	Primes sur les mandats sur France pendant le semestre.....	15,165 45
Part des bénéfices..... 8,294 00)	2,075 50	Droits de garde.....	255 45
Pour les employés.....		Arrérages de rentes.....	6,750 00
Dividende de 592 actions, à raison de 50 francs par action.....	47,760 00	Caisse des dépôts et consignations et intérêts divers.	5,258 69
Excédant de bénéfices non réparti.....	7 50		
	<hr/> 41,755 49		<hr/> 41,755 49
2^e SEMESTRE.		OU 17^r 62.	
3.52 P. 0/0,			
Frais (Dépenses d'administration.... 42,810 54)	22,467 55	Excédant de bénéfices au 51 décembre 1857, non réparti.....	7 50
divers (— divers..... 9,637 01)		Escomptes pendant le semestre échu le 50 juin 1858.	45,085 52
Prélèvements divers, savoir :		Primes sur les mandats sur France pendant le semestre.....	44,482 91
(1/2 p. 0/0 du capital.. 4,500 00)	5,952 50	Arrérages au 22 mars 1858.....	6,750 00
Part des bénéfices.... 2,452 50)	608 42	Intérêts divers.....	1,157 17
Pour les employés.....			
Dividende de 595 actions, à raison de 47.62 par action.....	10,448 66		
Excédant de bénéfices non réparti.....	4 46		
	<hr/> 57,461 40		<hr/> 57,461 40

TABLEAU N° 7.

Composition de l'Encaisse métallique au 30 juin 1858.

Composition de l'encaisse métallique au 30 juin 1858.....	590,566 14
<hr/>	
Numéraire français... {	250,690 00
Or (pièces de 20, 10 et 5 francs).....	
Argent. {	110,740 00
Pièces de 5 francs	
— de 2 francs, 1 franc et 50 centimes... 28,867 00	
— de 2 francs, 1 franc et 50 centimes... 159,607 00	
Bons du trésor.....	570,297 00
— de 4 francs.....	4,600 00
— de 2 francs, 1 franc et 50 centimes... 18,669 14	
Billon.....	20,269 14
<hr/>	
TOTAL.....	590,566 14

CERTIFIÉ conforme aux écritures au 30 juin 1858.

Cayenne, le 15 juillet 1858.

Le Directeur de la Banque,

Signé L. RIVIÈRE.

CERTIFIÉ :

Le Contrôleur colonial Censeur,

Signé A. NOYER.

TABLEAU N° 8.

Situation de la Banque de la Guyane au 30 juin 1858.

ACTIF.		PASSIF.	
Numéraire en caisse au 50 juin 1858.....		Billets de banque en circulation ..	
Billets à 2 signatures. 264 594,485 66	590,566 44	Comptes courants.....	758,425 00
Portefeuille, } à 1 signature, 28 420,796 00		Réceptifs payables à vue.....	24,859 85
Prêts sur matières d'or } et d'argent.....	40 4,865 52	TOTAL du passif (exigible)...	785,464 85
TOTAL des escomptes. 299		Capital.....	500,000 00
Valeurs en souffrance (5,200 francs soit pour le cinquième.....	516,845 48	Comptes de réserve.....	52,100 70
Capital.....	4,040 00	Banque de France.....	221,664 40
Caisse des dépôts et consignations.....	500,000 00	Arrérages du résidu 1856.....	8,702 27
Agence centrale.....	218,566 45	Dividende 1855.....	568 68
Banque de la Martinique.....	9,546 05	— 1856, 1 ^{er} semestre.....	54 55
— de la Guadeloupe.....	41,571 55	— 1856, 2 ^e semestre.....	472 45
— du Sénégal.....	5,190 65	— 1857, 2 ^e semestre.....	6,450 00
Arrérages de valeurs en dépôt.....	60 00	Dépôts volontaires.....	155,468 42
Effets publics en dépôt.....	71,462 52	Semestres de rentes payés.....	5,928 88
Mobilier.....	501 00	Profits et pertes.....	44,995 75
* Dividende 1 ^{er} semestre 1857.....	895 75	Arrérages de valeurs en dépôt.....	12,576 56
TOTAL.....	4,524,045 07	TOTAL.....	4,524,045 07

* Ce dividende débiteur provient sans doute de l'imputation sur le dividende du 1^{er} semestre 1857, de paiements relatifs au 2^e semestre 1856.

CERTIFIÉ conforme aux écritures du 50 juin 1858.

Cayenne, le 15 juillet 1858.

Le Directeur de la Banque,

Signé L. RIVIERE.

CERTIFIÉ:

Le Censeur,

Signé A. NOYER.

RAPPORT DES CENSEURS.

MESSIEURS,

Les censeurs n'ajouteront rien à l'exposé général et détaillé qui vient de vous être présenté, au nom du conseil d'administration, et qui résume avec exactitude toutes les opérations de la Banque pendant l'exercice que nous venons de parcourir, du 1^{er} juillet 1857 au 30 juin 1858.

Bien que le dividende à répartir aux actionnaires n'atteigne pas, pour cette période, le chiffre élevé de 10.50 p. 0/0 du capital, ou 52 fr. 50 cent. par action, qui avait été obtenu pour l'exercice précédent, on peut cependant dire, sans hésiter, que la situation actuelle est encore bonne. Car, en définitive, vos bénéfices ne se seront pas trouvés inférieurs à 9.52 p. 0/0 de ce même capital, c'est à dire, 47 fr. 62 cent. par action.

D'un autre côté, votre réserve qui, au 30 juin 1857, montait à 22,306 fr. 70 cent., s'est accrue, depuis, de la somme de 13,726 fr. 50 cent., qui en porte le fonds total à 36,033 fr. 20 cent., soit 12 p. 0/0 du capital.

Tout concourt donc jusqu'à présent à réaliser les justes espérances qu'a fait concevoir votre institution de crédit, dont l'utilité se révèle de plus en plus pour le pays.

Les censeurs sont d'ailleurs heureux de pouvoir constater ici que la surveillance qu'ils ont été appelés, en vertu des règlements, à exercer sur toutes les parties de l'établissement, leur a fourni une nouvelle preuve que la Banque persévère dans ses habitudes d'ordre et de régularité. Cette circonstance, qui ne peut manquer de lui mériter la continuation de l'aide et de la sollicitude du gouvernement, lui donnera aussi plus d'importance et de solidité.

Cayenne, le 25 juillet 1858.

Le Censeur administratif,

A. NOYER.

Le Censeur électif,

C. LALANNE.

PROCÈS-VERBAL.

Aujourd'hui 25 juillet 1858, à huit heures du matin, l'assemblée générale des actionnaires de la Banque de la Guyane, convoquée par M. CUINIER, directeur par intérim, conformément à l'article 35 des statuts, s'est réunie au siège de la société.

A huit heures et demie, vingt-trois actionnaires ayant répondu à l'appel, l'assemblée s'est trouvée constituée, en conformité des prescriptions de l'article 37.

Sous la présidence de M. L. RIVIÈRE, directeur titulaire, les trois plus forts actionnaires présents, MM. LALANNE, GOYRIENA et MARTIN, ce dernier représentant le domaine colonial, prennent place au bureau, en qualité de scrutateurs.

Le bureau provisoire ainsi composé, M. le président invite l'assemblée à former le bureau définitif. Un vote par assis et levé maintient le bureau provisoire. Le bureau définitif se trouve alors composé de M. RIVIÈRE, directeur, président, MM. LALANNE, GOYRIENA et MARTIN, scrutateurs. Ce dernier accepte les fonctions de secrétaire.

M. le président donne à l'assemblée lecture du rapport présenté aux actionnaires, au nom du conseil d'administration, sur les opérations de la Banque, depuis le 30 juin 1857 jusqu'au 30 juin 1858.

M. NOYER, contrôleur colonial par intérim, rend compte, en sa qualité de censeur, de la surveillance qu'il a exercée avec ses collègues, et donne lecture du rapport qu'ils ont dressé, conformément à l'article 57 des statuts.

L'assemblée adopte à l'unanimité la rédaction de ces rapports; elle en approuve l'impression et le tirage à cent exemplaires.

M. le président met aux voix par assis et levé la proposition, mentionnée dans son rapport, de l'acquisition d'un immeuble pour l'installation des bureaux de la Banque et le logement du directeur. Cette proposition est adoptée à la majorité de 22 voix sur 23.

Il invite ensuite les membres de l'assemblée à procéder à l'élection de deux administrateurs en remplacement de MM. FRANCONIE, membre sortant, et GOYRIENA, démissionnaire, et d'un censeur en remplacement de M. LALANNE, également démissionnaire.

M. RIVIÈRE, directeur, qui ne réunit pas la condition requise par l'article 31 des statuts, à savoir la propriété, depuis six mois révolus, du nombre d'actions exigé par l'article 51, ne prend pas part au vote.

Un vote unanime, par scrutin secret, maintient M. FRANCONIE et nomme M. LALANNE administrateurs, et M. GOYRIENA censeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Fait à Cayenne, les jour, mois et an que dessus.

Le Directeur de la Banque, président,

L. RIVIÈRE.

Le secrétaire,

U. MARTIN.

CÉLESTIN LALANNE, *administrateur.*

GOYRIENA, *censeur.*





